



NMVS Formation
Notre métier, Votre sécurité

Habilitation électrique

BS-BE Mesure (BO/HO-HOV)

Formation conforme à la norme NF C18-510 et
aux recommandations de l'INRS

Objectifs :

- Préparation en vue d'un titre d'habilitation de type BS-BE Mesure (BO/HO-HOV) suivant la norme NF C18-510.
- Connaître les risques liés à l'électricité et ses dangers et réaliser en Sécurité des interventions élémentaires simples comme du remplacement de matériel terminal à l'identique (prise de courant, interrupteur, éclairage, carte électronique) et de mesurer un appareil électrique de type disjoncteur, sectionneur, etc.

Public visé :

Toutes personnes qui doivent effectuer des interventions simples d'ordre électrique de remplacement et de raccordement et des mesure d'appareils électriques dans un environnement électriquement dangereux (agent de maintenance, etc.).

Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'exposés théoriques, d'analyses et d'exercices pratiques. PC, vidéoprojecteurs et ressources multimédias - EPI et EPC - VAT – local et armoire électrique Basse Tension ou platine pédagogique selon les sites.

Formateur :

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation

Prérequis :

Pour suivre cette formation, une connaissance de base en électricité est recommandée.

Durée :

14 heures soit 2 jours de formation. Elle comprend au moins 4 heures de pratique conformément à l'annexe D de la NF C 18-510

Lieu de la formation :

En entreprise si possibilité d'effectuer le cours théorique
Possibilité d'effectuer dans les locaux « NMVS » ou de louer une salle de formation à proximité de l'entreprise

Participants :

De 2 à 10 apprenants en intra ou inter

Attribution finale :

- Attestation individuelle de formation
- Avis après formation du niveau de l'action BS- BE Mes (BO/HO-HOV)
- une carte d'habilitation à signer par l'employeur sera délivrée
- Support pédagogique remis au stagiaire.

Recyclage recommandé (INRS) tous les 36 mois.

Programme théorique et pratique :

1. tronc commun 1 : (selon NF C 18-510)

- Cadre réglementaire et responsabilités.
- Les grandeurs électriques : (courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu etc.)
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Le principe d'une habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

2. module : (spécifiques BO/HO-HOV)

- Les acteurs concernés par les travaux.
- Les limites de l'habilitation chiffre << 0 >> (autorisations et interdictions, zone de travail, etc.).

3. module : (spécifiques BS intervention BT élém.)

- Citer les limites de l'habilitation BS (autorisations et interdictions).
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.
- Énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
- Énoncer la procédure de remplacement.
- Énoncer la procédure de raccordement.

4. Module : (spécifiques BE mesure)

- Les matériels électrique des domaines de tensions BT et TBT dans leur environnement.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les limites de l'habilitation BE Mesure (autorisations et Interdictions, etc.).
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.

5. pratique :

Les exercices pratiques évoluent suivant les spécificités des tâches et les niveaux d'habilitation.

Suivi / Evaluation :

- Evaluation pratique et théorique QCM sera effectuée suivant les modalités énoncées dans la norme.

En cas de besoin d'aménagement de la formation ou de difficultés individuelles particulières, n'hésitez pas à nous

Contact :

NMVS Formation – 56, Impasse de l'Avenir- 1090 MONTCEAUX
Tél. : 06.40.28.53.09 - courriel : nmvs.formation@gmail.com
SARL au capital de 5000 - N° Siret : 82977892700030 - N° TVA Intra. : FR88 829778927 - Code NAF : 8559A